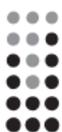




FONDS  
DE PLACEMENT  
DU BARREAU  
DU QUÉBEC

Le 31 décembre 2018

**Rapport annuel  
de la direction  
sur le rendement  
du Fonds MARCHÉ  
MONÉTAIRE**



Fonds de  
placement

## TABLE DES MATIÈRES

DANS CE RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION  
SUR LE RENDEMENT DU FONDS,  
VOUS TROUVEREZ:

Fonds de placement **Marché Monétaire** du Barreau du Québec      3

Le présent rapport annuel de la direction contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités des Fonds de placement du Barreau du Québec. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels audités gratuitement, sur demande en vous adressant à la Corporation de services du Barreau en composant le 514 954-3491 (dans la région de Montréal) ou le 1 855 954-3491 (sans frais).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Le présent document est également disponible sur le site Internet de la Corporation de services du Barreau du Québec à l'adresse suivante : [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds).

# FONDS DE PLACEMENT MARCHÉ MONÉTAIRE DU BARREAU DU QUÉBEC

## **ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION**

### **Objectif et stratégie de placement**

L'objectif du Fonds de placement Marché Monétaire du Barreau du Québec (le « **Fonds Monétaire** ») est de procurer une appréciation du capital à long terme.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds Monétaire investit principalement dans des actions américaines de grande et petite capitalisation et d'actions étrangères.

Le Fonds Monétaire a été créé le 15 janvier 2018.

### **Risque**

Les risques de placement sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds Monétaire ou les modifications à celui-ci.

### **Résultats d'exploitation**

Pour la période du 15 janvier au 31 décembre 2018, le Fonds Monétaire a inscrit un rendement de 1,02 % sous-performant son indice de référence, l'indice des bons du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada, dont le rendement était de 1,32 % pour la même période.

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (CC&L) est responsable d'une partie de la sélection des titres de marché monétaire pour le fonds marché monétaire.

La philosophie de CC&L à l'égard des titres de marché monétaire se fonde sur plusieurs principes de base : une gestion active des titres peut créer de la valeur ajoutée; les données fondamentales gouvernent les prix des actifs et la recherche d'occasions de placement variées est la meilleure façon d'ajouter de la valeur.

Le processus de placement des titres de marché monétaire de CC&L s'appuie sur une approche disciplinée et intégrée misant sur la prise de décisions rigoureuses jumelée à une gestion stricte du risque. De plus, l'équipe est d'avis qu'une approche structurée et méthodique en plus d'une définition claire des rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe permettent de créer de la valeur ajoutée de manière répétée.

Le processus de placement dans les titres de marché monétaire de CC&L vise essentiellement à évaluer le profil risque-rendement de placements potentiels. Trois étapes sont à la base du processus. Tout d'abord, le processus débute par la recherche macroéconomique et de crédit. D'une part, la recherche macroéconomique vise à évaluer de manière descendante la conjoncture économique mondiale afin d'établir des prévisions en matière de taux d'intérêt. D'autre part, la recherche sur le crédit implique une analyse approfondie de sociétés émettrices. De plus, la gestion du risque fait en sorte que le risque assumé soit adéquatement compensé dans le portefeuille.

Le mandat de Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée consiste à gérer une portion des titres de marché monétaire canadiens.

Les principaux risques sont reliés aux fluctuations des taux d'intérêt et aux risques de crédit associés aux sociétés émettrices au Canada. Le processus a comme objectif de trouver un équilibre entre le risque et le rendement en utilisant des modèles de risque exclusifs à la fine pointe permettant de mesurer et de bien contrôler les risques quotidiennement.

La gestion du risque n'est pas un élément à part. Elle fait partie intégrante du processus de placement qui consiste à analyser soigneusement les rapports risque-rendement et à veiller à ce que le portefeuille ne prenne pas de risques indus ou non récompensés. Le gestionnaire analyse les risques propres à chaque décision d'investissement.

La croissance économique mondiale est restée solide pendant le premier semestre de 2018, mais des divergences entre les régions sont devenues plus évidentes; en effet, l'économie américaine a affiché un momentum positif, tandis que les économies d'Europe ainsi que d'autres pays industrialisés et émergents continuaient de ralentir. Le fait saillant du premier semestre a été l'intensification de la rhétorique en matière commerciale, en raison de l'entrée en vigueur de tarifs douaniers sur certains biens, et des menaces d'escalade.

Au Canada, l'activité économique s'est poursuivie tant bien que mal, dans un contexte de faibles dépenses de consommation, d'endettement élevé des consommateurs et de risques croissants liés au commerce international.

La Banque du Canada a rehaussé son taux directeur au mois de janvier, et a annoncé son intention de poursuivre son resserrement monétaire. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur deux fois pendant le semestre et a continué d'augmenter le montant des obligations qui arrivent à échéance sans être réinvesties. L'inflation augmente lentement, mais continue de tourner autour de 2 %, ce qui permet aux banques centrales de poursuivre le retrait graduel de leurs mesures de relance.

Le portefeuille a inscrit un rendement positif et a distancé l'indice de référence. Nous avons maintenu les placements en titres provinciaux afin de rehausser modestement le rendement. Ces placements ont bien progressé surtout à la fin du semestre.

Les perspectives de croissance de l'économie mondiale ont semblé se détériorer au second semestre de l'année, car les craintes concernant le commerce international et les effets retardés du resserrement des politiques monétaires des banques centrales ont commencé à se manifester. La volatilité sur les marchés s'est intensifiée, car les investisseurs ont commencé à se demander si la fin du cycle n'était pas plus proche que prévu. À court terme, nous prévoyons que l'évolution des marchés sera dictée par l'humeur des investisseurs et que la conjoncture macroéconomique pourrait empirer avant de s'améliorer. Les mesures de relance monétaire en Chine devraient contribuer à stabiliser l'activité des principaux partenaires commerciaux du pays, plus tard en 2019; pour sa part, la baisse des prix du pétrole devrait favoriser l'activité manufacturière des pays importateurs d'or noir. Nous sommes d'avis qu'il reste un peu de temps avant la fin du cycle, tout en reconnaissant que le risque d'une récession au cours des 12 prochains mois a augmenté.

Au Canada, l'activité intérieure a plafonné, car le niveau élevé d'endettement – l'un des plus élevés dans le monde –, jumelé à la hausse des taux d'intérêt, a entraîné un recul des dépenses des entreprises

et des ménages. Les prix des produits de base se sont effondrés, à cause de la dégradation des perspectives de croissance.

Nous croyons que le rapport entre le risque et le rendement a changé pour la Banque du Canada, en raison principalement de ces événements, et que les marchés financiers sont en train d'intégrer cette information. La stratégie du portefeuille est fondée sur l'opinion selon laquelle la poursuite du relèvement des taux d'intérêt, dans un contexte de ralentissement de la croissance, n'est pas viable.

### **Opérations entre sociétés apparentées**

Le Fonds Monétaire est géré par la Corporation de services du Barreau du Québec qui agit également à titre de promoteur et de placeur de parts. La Corporation de services du Barreau du Québec a créé un comité de surveillance qui sélectionne, recommande et évalue les gestionnaires de portefeuille, dont Gestion de placement Connor, Clark & Lunn.

La Corporation de services du Barreau du Québec reçoit des frais de gestion, de la part du Fonds Monétaire (voir ci-après la section intitulée «Frais de gestion»). Cette pratique a été soumise au comité d'examen indépendant qui l'a approuvée.

Gestion de placement Connor, Clark & Lunn a effectué des opérations de ventes pour le portefeuille sur les titres de la Banque Nationale pour un montant total de 3 735 189\$ et n'a pas payé de frais de commissions pour aucune des transactions effectuées avec Financière Banque Nationale pour l'année 2018. Les transactions ont été faites conformément à la décision et à l'instruction permanente du comité d'examen indépendant du Barreau du Québec.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds Monétaire et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour le dernier exercice.

<b>CAPITAUX PROPRES PAR PART <sup>(1)</sup></b>	
	31 déc. 2018
Capitaux propres au début de la période comptable indiquée <sup>(4)</sup>	10,00 \$
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation</b>	
Total des revenus	0,10
Total des charges	(0,04)
Gains (pertes) réalisé(e)s	–
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,04
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation<sup>(2)</sup></b>	<b>0,10</b>
<b>Distributions</b>	
du revenu de placement (sauf les dividendes)	0,09
<b>Distributions annuelles totales<sup>(3)</sup></b>	<b>0,09</b>
<b>Capitaux propres à la fin de la période comptable indiquée<sup>(4)</sup></b>	<b>10,01 \$</b>

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> Les capitaux propres sont calculés conformément aux IFRS.

<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES</b>	
	31 déc. 2018
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup>	8 830 \$
Nombre de parts en circulation <sup>(1)</sup>	882 094
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup>	0,37
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	0,37
Ratio des frais d'opérations <sup>(3)</sup>	–
Taux de rotation du portefeuille <sup>(4)</sup>	–
Valeur liquidative par part	10,01 \$

---

<sup>(1)</sup> Données au 31 décembre des périodes comptables indiquées.

<sup>(2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, de même que des retenues d'impôt sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire au cours de la période.

<sup>(4)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds Monétaire sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds Monétaire, et ce, au taux de 0,37%. Ces frais sont payables mensuellement.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif desdits frais de gestion, peuvent se résumer ainsi :

– Frais de gestion du gestionnaire externe	10%
– Frais du fiduciaire	90%

---

**TOTAL**

**100,00%**

Tous les autres frais associés au Fonds Monétaire excédant les frais de gestion payable au gestionnaire sont assumés par le gestionnaire

## RENDEMENT PASSÉ

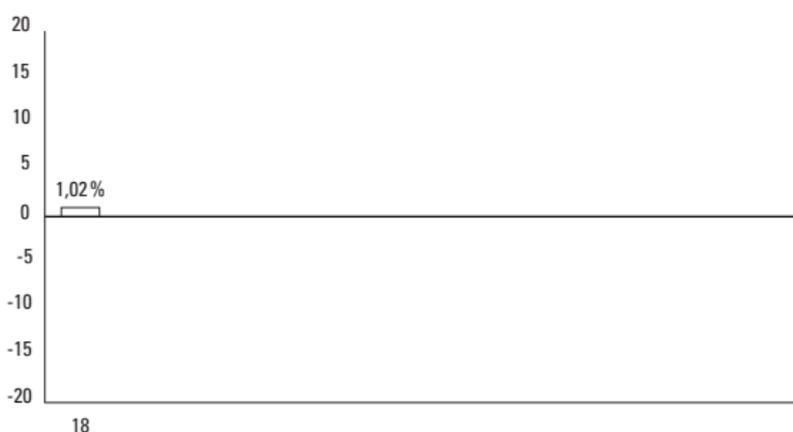
Les données sur le rendement du Fonds Monétaire supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts ou des actions additionnelles du Fonds Monétaire et elles sont fondées sur la valeur liquidative.

Noter que le rendement passé du Fonds Monétaire n'est pas une garantie de son rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique présente le rendement annuel du Fonds Monétaire pour chacune des périodes présentées et fait ressortir la variation du rendement du Fonds Monétaire d'une période à l'autre. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.

## RENDEMENTS ANNUELS (sur 10 ans)



### Comparaison par rapport à l'indice

Le tableau ci-dessous compare les rendements annuels composés historiques du Fonds Monétaire à ceux de son indice de référence, l'indice Bons du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada qui suit de près le rendement des bons du Trésor à 3 mois du gouvernement du Canada.

### RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS (%)

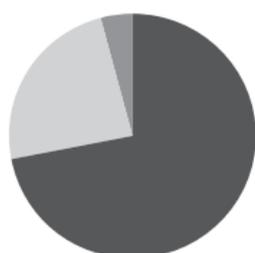
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds Mondial	1,02	s.o.	s.o.	s.o.
Indice Bons du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada	1,30	s.o.	s.o.	s.o.

Voir le commentaire de marché et les données sur la performance relative du Fonds Mondial par rapport à son indice de référence dans la section « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

### Graphique détaillant les sous-groupes

#### RÉPARTITION PAR VALEUR LIQUIDATIVE AU 31 DÉCEMBRE 2018



- 72,1 % Bons du Trésor - Provinces
- 24,3 % Bons du Trésor - Canada
- 3,6 % Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net

<b>LES 25 POSITIONS PRINCIPALES</b>		
<b>(ACHETEUR)*</b>		<b>% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>
1	Gouvernement du Canada, BT, 2,01 %, 2019-07-11	22,4
2	Province de la Colombie-Britannique, BTP, 3,94 %, 2019-03-22	1,8
3	Province de l'Ontario, BTP, 3,66 %, 2019-03-27	1,7
4	Province du Nouveau-Brunswick, BTP, 3,26 %, 2019-04-09	1,7
5	Province du Manitoba, BTP, 3,42 %, 2019-04-03	1,7
6	Province de l'Île-du-Prince-Édouard, BTP, 4,08 %, 2019-03-20	1,5
7	Province de l'Alberta, BTP, 2,83 %, 2019-05-30	1,5
8	Province de la Saskatchewan, BTP, 3,00 %, 2019-04-23	1,4
9	Province de Québec, BTP, 3,57 %, 2019-03-29	1,4
10	Trésorerie et autres éléments d'actif net	1,3
11	Province de l'Alberta, BTP, 6,94 %, 2019-03-05	1,3
12	Province de Québec, BTP, 3,57 %, 2019-03-29	1,3
13	Province de l'Alberta, BTP, 3,94 %, 2019-03-22	1,2
14	Gouvernement du Canada, BTC, 2,99 %, 2019-03-21	1,2
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
<b>Total</b>		<b>100,0</b>

\* Il n'y a aucune position vendeur dans le Fonds Monétaire.

<b>RÉPARTITION PAR ACTIF</b>	<b>% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>
Bons du Trésor - Provinces	72,1
Bons du Trésor - Canada	24,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,6

<b>TOTAL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>
9 179 617 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds Monétaire. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds).

- Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur le Fonds Monétaire sur le site Internet [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds); ou
- en communiquant avec la Corporation de services du Barreau, téléphone : le **514 954-3491** (dans la région de Montréal) ou le **1 855 954-3491** (sans frais).

**Corporation de services du Barreau**

T 514 954-3491 (Montréal)

1 855 954-3491 (sans frais)

[www.csbq.ca](http://www.csbq.ca)

Corporation  
de services  
**Barreau**

